

BUDGET PRIMITIF 2023

Rapporteur : Marie-Christine Dalloz

Mme Dalloz – C'est le dernier rapport, celui du budget. Monsieur le Président, c'est votre proposition budgétaire.

Il convient tout d'abord de restituer le contexte macroéconomique de la construction de ce budget avec deux difficultés, ce qui n'était pas le cas les années antérieures :

- Le taux d'inflation a été estimé, dans le cadre du projet de loi de finances, par le gouvernement, à 5,3 %. Or fort probablement - et l'Insee atteste de mes propos – l'inflation devrait être de 6,2 sur un an, ce qui correspond à 1 point de plus en terme d'inflation.

- Quant au taux de croissance qui était estimé à 1 point, on peut d'ores et déjà espérer qu'il sera à ce niveau-là, mais on peut aussi avoir des craintes sur le maintien de ce taux de croissance à 1 % qui, s'il n'est pas au rendez-vous, aura des conséquences importantes.

Le contexte des finances publiques, c'est le résumé à partir de la page 377.

Le dispositif qui devait imposer une contribution des collectivités au redressement des finances publiques a été supprimé. Dans la troisième lecture du projet de loi de finances 2023, il n'est plus en œuvre. Par contre, la fin annoncée de la CVAE sur 2 ans, 2023 et 2024, qui sera compensée aux collectivités par une fraction de TVA, a été maintenue.

Nous avons des incertitudes sur le niveau de recettes prévisibles, en particulier sur les recettes liées à la conjoncture économique et immobilière. Vous n'êtes pas sans ignorer que la conjoncture immobilière peut nous apporter des recettes importantes avec les DMTO (droits de mutation à titre onéreux).

L'autre élément qu'il faut aussi prendre en compte, c'est le dynamisme des dépenses de fonctionnement qui, dans un contexte de forte inflation, va avoir inévitablement des répercussions sur notre construction budgétaire. Je veux bien sûr faire état de l'énergie, des carburants, mais aussi des points d'indice pour la revalorisation des rémunérations de nos fonctionnaires, l'application du Ségur et l'avenant 43. C'est 4,3 M€ en termes de coût pour le budget du Département.

De nombreux projets d'investissement pour le département du Jura sur les prochaines années, en particulier dans le secteur de l'enfance et dans le secteur des économies d'énergie.

Vous avez ensuite, à la page 378, l'évolution du budget primitif de 2019 à 2023. Ceux qui peuvent dire ou qui pourraient penser que le Département du Jura se porte bien parce qu'il ne fait rien, devraient apprendre par cœur ce graphique et le réciter matin, midi et soir pour s'en convaincre.

Si, il y a quelques années, le Département du Jura investissait (il y a 4 ans) 72 M€, aujourd'hui c'est 89 M€ d'investissements, donc +3,7 par rapport à l'exercice précédent, mais beaucoup plus depuis les années antérieures.

En fonctionnement, ce sont 277 M€, soit 7,6 %.

Ce qui fait une progression tout de même assez importante.

Dans ces 277 M€, je tiens à rappeler qu'il y a 136,4 M€, donc 50 % des dépenses de fonctionnement au titre des dépenses d'action sociale. Il est important de l'avoir en mémoire.

Sur le budget consolidé, donc sur la totalité avec les trois budgets annexes, que ce soit celui du laboratoire départemental d'analyses pour 6,9 M€, celui du foyer départemental de l'enfance pour 1,8 M€, celui de l'aménagement numérique pour 17 M€ et le budget principal de 350 M€, le Département du Jura a un budget consolidé investissement et fonctionnement de 365,6 M€ au total.

Voyons maintenant l'ensemble des dépenses et des recettes. Tout à l'heure, quand je disais à notre collègue, Monsieur Barthelet, que dégager de l'épargne brute, c'est-à-dire avoir des recettes supérieures aux dépenses, et donc limiter le remboursement de la dette, permettait de dégager de l'épargne, ce graphique le montre complètement puisque nous avons 320 M€ de recettes de fonctionnement, 274 M€ de dépenses avec les 2,2 de frais financiers. Ce qui génère une épargne brute de 43 M€, cela ne vous aura pas échappé.

Ces 43 M€ viennent financer des investissements puisque nous avons 88,5 M€ de dépenses d'investissement dont 15,5 de remboursement d'emprunt en capital, soit 73 M€ d'investissements opérationnels.

Ce qu'il faut retenir, c'est que dans ce budget, il y a 73 M€ d'investissements opérationnels financés par l'inscription d'un emprunt de 21 M€ d'euros seulement, justement parce que nous dégageons une épargne brute suffisante pour financer des opérations nouvelles.

Concernant les recettes de fonctionnement, le graphique est assez parlant. Le budget primitif 2021-2022 avait très peu changé et vous avez ici le budget primitif 2023. Vous voyez que la part de la fiscalité locale, la fiscalité directe qui était en bleu, qui représentait 34 % de nos recettes en 2020, ne représente aujourd'hui, dans notre budget 2023, que 4 %. Il n'y a donc plus de lien du tout avec le territoire. Il n'y a plus de fiscalité locale. Il n'y a plus de fiscalité directe.

Par contre, nous avons une progression très conséquente de la fiscalité indirecte puisqu'on était auparavant, en 2020, avec la même comparaison à 35 % et nous sommes aujourd'hui à 66 %. Ceci pose le vrai problème du lien avec le territoire.

Sur les recettes de TVA concernant justement la fiscalité indirecte, je viens de le rappeler, nous avons une évolution inversée de la fiscalité directe : 66 % des recettes de fonctionnement du budget du Département sont liées aux recettes de TVA. En 2023, vous avez au-dessous de la colonne 2023 les 13 M€, c'est la compensation de la moitié de la CVAE perçue par le Département du Jura. L'an prochain, normalement ce sera 26 puisque cette suppression est compensée à 50 % en 2023, et 50 % en 2024.

Au total, ce sont 96 M€ de recettes de TVA.

Ce qui est intéressant, c'est que le graphique suivant vous montre l'évolution nominale annuelle de la TVA nette nationale depuis 2005. On pourrait imaginer que la TVA est un produit en constante évolution. Eh bien ce serait méconnaître un peu les réalités économiques antérieures. Quand vous regardez bien l'étroite dépendance de l'évolution de la TVA, de cette fiscalité à la conjoncture économique, vous vous rendez compte que par exemple entre 2008 et 2009, il y a eu -1,3 % de recettes de TVA. Entre 2019 et début 2020 - et ce n'est pas le Covid mais la crise des gilets jaunes -, vous pouvez constater les baisses de TVA, c'était -1,6 %. C'est le risque, aujourd'hui, que les collectivités, dans les compensations à venir, ne soient pas forcément toujours en progression en termes de compensation.

Nous allons passer, toujours dans la fiscalité indirecte, aux produits de la DMTO en 2021, en euros par habitant. En 2023, la prévision de recettes a été estimée à hauteur de 30 M€ comme au budget primitif 2022. En effet, l'évolution des DMTO (dotations de mutation à titre onéreux) pourrait être impactée par la hausse à la fois des taux d'intérêt, le niveau des taux d'usure et une certaine inquiétude des investisseurs. Nous avons donc voulu avoir une certaine prudence, du moins le Président a souhaité que nous soyons prudents et que nous inscrivions une somme de 30 M€, même si, en 2021, nous avons perçu une somme supérieure à cela.

Ce graphique est intéressant, il montre l'écart entre le plus petit département en termes de perception, qui est la Guyane, et Paris. L'écart est de 1 à 12. C'est-à-dire que les secteurs les plus riches perçoivent beaucoup plus en termes de perception de recettes de DMTO et les secteurs les moins favorisés beaucoup moins.

Nous avons ensuite l'évolution de l'épargne brute de 2015 à 2023. Cela rejoint tout à fait ce que je disais aussi à notre collègue tout à l'heure. En 2016, notre épargne brute était de 4 %, c'est-à-dire qu'elle représentait seulement 11 M€, avec très peu de marge de manœuvre à ce niveau-là parce que vous ne remboursez même pas votre capital. Vous n'arrivez pas à rembourser votre capital de dette dans votre section d'investissement. Par contre, en 2023, nous sommes à 13 % de l'ensemble du budget et cela représente 43 M€, ce qui est une évolution de l'épargne brute qui est tout de même très intéressante. C'est le même niveau que l'année dernière en termes de montant à 43,43 sauf que comme le budget est plus important, on est à 13 % cette année alors que nous étions à 14 % l'an dernier.

L'encours de la dette - je serai très rapide puisque j'en ai beaucoup parlé tout à l'heure - du Département de 85 à 2022. Aujourd'hui, notre dette se situe à 84 M€, en baisse de 16 M€ par rapport à 2021. Des incertitudes se font jour quant à la remontée des taux d'intérêt. À titre de référence, l'Etat emprunte d'ores et déjà à 10 ans à 3 % contre 0,2 % début 2022. C'est-à-dire que les taux d'intérêt sont passés de 0,2 à 3 % aujourd'hui.

Il n'existe aucune offre de prêt à taux inférieur à 3 % pour les collectivités locales ou territoriales.

Pour notre capacité de désendettement, la moyenne nationale se situe à 2,8 ans, le Jura se situe à 1,4 année à la fin 2022. Je rappelle que la première limite prudentielle se situait à 8 ans et qu'en 2015, nous étions à 7,9. Ce qui était une inquiétude importante pour le Président puisque nous étions à la limite de l'alerte par la Chambre régionale des comptes. Aujourd'hui, la sérénité est là avec 1,4 année pour rembourser l'intégralité de notre dette.

Sur les dépenses du budget primitif 2023, je ne vais pas reprendre toutes les thématiques, je vais donner les grandes masses puisqu'elles ont été largement vues dans le cadre de tous les débats que nous avons eus.

L'axe 1, agriculture, environnement, laboratoire, c'est 2 %, soit 6,7 M€ en dépenses dont 200 000 € d'accompagnement de la mutation du site de Chalain. Je tenais à le rappeler, cher Président.

L'axe 2, affaires sociales, handicap : 47,3 M€ dont le transport des élèves handicapés, l'APA : 28,9 M€ et 4,8 M€ pour les personnes âgées en plus. Pour l'enfance : 24 M€. Pour le RSA : 24,9 M€. Ce qui fait un total, sur cet axe, de 136 000 006 €.

L'axe 3, éducation, vie associative et jeunesse, c'est 4 % du budget, soit 15 M€. Pour la culture : 2,5 M€, éducation : 9,2 M€ dont 7,2 M€ de dotation aux collèges, et jeunesse et sports : 3,4 M€.

L'axe 4, habitat, collectivités, tourisme : 4 %, soit 13,2 M€, avec l'aide aux collectivités pour 3 M€, l'habitat pour 7,5 M€ et le tourisme pour 1,9 M€.

L'axe 5, affaires générales, RH : 22 % de notre budget, 79,6 M€. C'est l'évolution significative du poste « ressources humaines » en termes de revalorisations qui ont été rappelées précédemment.

L'axe 6, numérique et communication : 5 % du budget avec 17 M€ pour l'aménagement numérique, mais au total 18,1 M€.

L'axe 7, routes, véloroutes, bâtiments, collèges et aéroport : 14 % du budget, 50,4 M€, 24,2 M€ sur les routes en investissement, 7,9 M€ en fonctionnement sur les routes. Les collèges : 9,4 M€ et enfin l'aéroport.

Sur l'axe 8, le dernier axe, finances et SDIS : 12 % avec 15,5 M€ de remboursement du capital, 2,2 M€ d'intérêts et frais financiers, plus de 10 M€ pour le SDIS, 2,8 M€ pour le fonds de péréquation des DMTO puisque nous sommes à la fois bénéficiaires du Fonds de DMTO, mais nous sommes aussi financeurs dans le cadre du Fonds de péréquation, donc 2,8 M€, et 10,3 M€ de contributions à la Région dans le cadre des transferts de compétence pour le transport scolaire. Ce qui fait, sur cet axe 8 : 43,3 M€.

L'évolution de l'annuité de la dette de 2011 à 2023. Je voudrais juste rappeler que nous avons, par bonheur en 2021, remboursé par anticipation un crédit important. Vous le voyez, c'est la partie rose qui est fléchée en 2021 dans le cadre du CA de 2021. Vous avez aujourd'hui 15,5 M€ de remboursement de capital annuel dans le budget primitif 2023 et vous avez 1,6 M€ de remboursement des intérêts.

Par contre, 2023 risque de marquer l'année de la reprise de l'augmentation des taux d'intérêt.

Sur la diapositive suivante, vous avez l'évolution de la section d'investissement de 2015 à 2023. Là aussi, tous ceux qui peuvent imaginer que le Département n'en fait pas assez ont ici la progression des dépenses d'investissement depuis quelques années, de 88,5 M€ aujourd'hui en termes d'investissement. 15,5 M€ pour le remboursement du capital. 12,7 M€ pour

les subventions d'équipement. 15,6 M€ pour l'aménagement numérique en investissement et 44,7 M€ en maîtrise d'ouvrage directe d'investissement au profit des Jurassiens et au plus près des Jurassiens.

Pour résumer et pour en terminer, on pourrait dire en conclusion que pour ce budget principal et les budgets annexes, ce sont 366 M€, donc +7,6 % par rapport au budget primitif de 2022.

En dépenses d'investissement, c'est 24 % du budget primitif, soit 88,5 M€, 3,7 % de progression.

Les dépenses de fonctionnement : 76 % du budget primitif, 277 M€ avec les charges supplémentaires qui sont liées aux décisions de l'Etat, soit +10,1 M€ dont 4,9 M€ de reste à charge sur le périmètre de l'ensemble des rémunérations de nos différents agents.

Notre épargne brute se situe à 43 M€.

Notre emprunt se situe à 21 M€ justement pour maintenir un bon taux d'investissement au profit de tous les Jurassiens.

Enfin, notre capacité de désendettement de 1,4 année atteste de la bonne santé financière du Département du Jura, mais demande tout de même à rester vigilant. C'est le message que le Président a voulu vous faire passer par ce budget.

J'en ai terminé, Président.

La commission, par 10 voix pour et 1 abstention, a émis un avis favorable sur l'ensemble des propositions.

Il y avait un élément important qui était de rappeler que dans le cadre de la fongibilité des crédits prévue à la section comptable, la M57, on autorisait le Président à effectuer des virements entre chapitres d'une même section à l'exclusion du chapitre des dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles prévues au budget primitif. Il est en effet important de le rappeler car c'est une modification comptable, Monsieur le Président.

M. le Président – Merci Madame Dalloz.

Je ferai mon commentaire tout à l'heure, mais ce que je voudrais, c'est que tous ceux qui ont envie de réagir sur le sujet le fassent, peut-être les groupes en priorité, je ne sais pas.

M. David – C'est juste une précision. Sur la mutation de Chalain, sont inscrits 200 000 € au budget, mais c'est loin d'être tout ce que nous mettrons sur Chalain dans l'année 2023. 200 000 €, ce sont seulement les travaux qui ne sont pas finançables par la taxe d'aménagement ENS.

M. le Président – On ne va pas faire de polémique ou de discussion longue sur Chalain aujourd'hui, on a bien le temps d'y revenir. C'est un dossier qui va faire partie des priorités du Département pour les mois à venir. Nous avons une ambition, un objectif sur ce site, c'est d'en faire un endroit remarquable pour une journée de vacances, pour un temps d'une journée. Je crois que l'on va formater un certain nombre de fonctionnements sur ce secteur justement pour atteindre cet objectif. C'est-à-dire que les gens viennent en tout bonheur passer une journée à Chalain découvrir ce site remarquable et puis, arrivée la nuit, se retirer pour espérer y revenir peut-être le lendemain ou plus tard. C'est cela l'objectif, c'est-à-dire qu'on transforme *grosso modo* l'esprit d'un camping, de l'hôtellerie de plein air pour en faire un lieu à la journée remarquable, où on aura encore certainement quelques installations de nuit, mais elles seront très limitées et ce n'est pas l'objectif du site pour demain.

Mais cela alimentera bien des débats et les 200 000 € - il était effectivement important de le signaler - ne seront donc pas suffisants. Il faudra un investissement plus conséquent, mais avec une véritable ambition, celle de proposer une nouvelle fréquentation sur les sites remarquables du Jura parce que j'espère que cela fera tache d'huile, ce qui est toutefois un peu déplacé en terme environnemental dans le contexte où je veux le dire, mais que cela fasse vraiment envie, que cela crée des vocations.

M. David – Et de sortir la masse d'eau de ce déséquilibre dans lequel elle se trouve.

M. le Président – C'est l'objectif prioritaire. On en reparlera, on aura largement l'occasion de le faire.

On revient au budget. Sur le budget, Madame Brulebois.

Mme Brulebois – Merci Président. Nous allons prendre la parole sur le budget puisque nous ne l'avons pas prise, comme convenu, en début de séance vendredi.

Monsieur le Président, vous nous avez fait un discours d'ouverture très politique. Madame Dalloz vient de nous faire une présentation en nous faisant part de ses craintes par rapport à l'avenir.

Nous avons un budget de 366 M€. Vous le dites, notre collectivité est dans une situation saine grâce à votre bonne gestion, mais c'est aussi grâce aux ressources importantes que nous avons depuis plusieurs années. Et si nous avons des ressources importantes depuis plusieurs années, c'est tout de même grâce à la bonne politique de l'Etat, que vous le vouliez ou non. Si nous avons des droits de mutation en hausse, c'est parce que l'économie va bien, c'est parce que la France résiste et jamais les collectivités n'ont été autant soutenues par l'Etat. Je vous signale que l'année prochaine, la DGF va augmenter de 320 M€, c'est-à-dire 13 %, ce qui ne s'est pas vu depuis 13 ans.

Vous avez une bonne répartition des dépenses, même si nous ne sommes pas d'accord sur tout. Votre budget remplit les missions essentielles qui découlent des compétences des Départements. Nous sommes d'accord sur l'essentiel. Nous avons voté pratiquement tous les rapports. Nous avons voté contre votre volonté de revenir sur le transfert des routes.

J'ai eu Monsieur le préfet de région tout à l'heure. Il m'a dit que vous lui aviez dit que c'était un refus mais que la porte restait ouverte. J'espère donc effectivement que la porte reste ouverte parce que je pense que c'est l'intérêt du

Département que de confier à nos excellents services départementaux la gestion de nos routes et de nos infrastructures.

Nous ne sommes pas d'accord non plus, nous vous l'avons dit, sur la dotation aux territoires parce que sur cette dotation aux territoires, je pense qu'il manque un mot qu'il y a toujours eu dans nos aides aux collectivités, c'est le mot « solidarité ». Je pense que le Département est tout de même là pour la solidarité entre les concitoyens, mais aussi pour la solidarité entre les territoires. Nous pensons que nous n'allons pas assez loin sur ces sujets-là, nous vous l'avons dit. Je pense qu'on aurait pu aller plus loin sur les réseaux d'eau, par exemple, et au moins financer les projets qui sont en cours parce que l'eau est l'affaire du siècle, c'est l'affaire qui nous concerne tous. Et quand on finance un réseau d'eau dans une commune, c'est parce que l'eau va s'écouler dans les communes voisines, elle approvisionne la nappe, etc.

Sur ces sujets-là, nous ne sommes pas d'accord avec vous.

Sur l'essentiel, nous partageons les orientations, mais pour cela, nous pourrions ne pas voter votre budget. Mais nous ne voulons pas avoir une posture politique parce qu'aujourd'hui, je pense que ce que les Jurassiens attendent de nous, c'est que nous travaillions ensemble et que nous essayions de construire des choses ensemble dans leur intérêt. Avoir une posture politique serait très mauvais aujourd'hui. Les divisions ne mènent à rien. Les divisions n'amènent à rien, sinon à renforcer les extrêmes.

Nous sommes dans une posture de construction et de volonté de travailler dans l'intérêt des Jurassiens avec vous et de ne pas nous opposer pour nous opposer malgré les quelques divergences que j'ai indiquées.

Nous avons en effet une France qui résiste et des progrès qui se confirment et qui se poursuivent malgré les crises et les difficultés.

J'entendais les craintes sur les baisses de ressources de l'Etat, sur la TVA par exemple. Je conteste un peu le graphique qui montre l'évolution nominale annuelle de la TVA. D'après votre graphique, on a l'impression que la TVA va baisser de 5,1 %, mais c'est faux. La TVA va augmenter de 5,1 %. C'est donc la hausse qui baisse et pas la TVA qui baisse. C'est donc vraiment orienté pour que l'on croie que la TVA va baisser.

Je pense effectivement que la TVA devrait se maintenir et il y aura une contribution d'ailleurs temporaire sur les surprofits des pétroliers de 3,3 % qui va alimenter la TVA. Les collectivités devraient donc recevoir 10,4 milliards de TVA au lieu de 9,3 milliards d'euros de TVA.

Sur le CVAE, j'ai bien senti que cela n'aurait pas été votre option. Vous avez critiqué le fait qu'on enlève la CVAE des entreprises. Il faut savoir que nos entreprises, en France, sont les plus taxées au monde et si l'on veut relocaliser, si l'on veut maintenir l'activité économique, il faut absolument baisser les coûts de production en France. C'est absolument essentiel. Donc cette baisse de la CVAE, nous y tenons. Nous la ferons sur 2 ans et nous y tenons.

Pour cela, il y aura une compensation à l'euro près. Cela a été promis. Et même la TVA de 2022 que l'Etat devait reverser aux collectivités sera reversée aux collectivités en 2023, donc celle qu'elles devaient encaisser sur 2023.

L'Etat a mis aussi un filet de sécurité énergétique important sur les collectivités. Il y a aussi l'amortisseur électricité collectivités. Je vous ai dit que la dotation allait augmenter. Il y a le fonds vert de 2 milliards d'euros qui est important tout de même. On peut donc critiquer ce gouvernement, mais je pense que les fondamentaux économiques sont les bons. Bruno Le Maire est venu exprès dans le Jura pour entendre les entreprises jurassiennes et entendre leurs difficultés. De ce fait, il a fait une circulaire à tous les préfets de France pour leur dire comment il fallait être à l'écoute des entreprises et à leur chevet.

Je pense que vous faites ce que vous pouvez avec le budget que vous avez et les dépenses que vous avez et le gouvernement fait la même chose. Il fait ce qu'il peut avec les recettes qu'il a.

Je pense que l'intérêt de tout le monde est de travailler ensemble. Nous avons tout de même la chance d'être dans un beau pays, il faut le reconnaître.

Le taux d'inflation est effectivement prévu à 6,2 % l'année prochaine, mais je rappelle que c'est 4 points de moins que la moyenne européenne et qu'aucun pays d'Europe n'a autant soutenu ses concitoyens face à l'inflation. Il faut tout de même le dire.

Président, de ce fait nous voterons votre budget.

M. Maire – Je vais compléter le propos de ma collègue. Je voudrais juste faire une demande au Président.

Il y a un point sur lequel j'étais intervenu et j'y tiens, c'est sur l'aide aux collectivités. Elle l'a dit, au titre de la solidarité pour les collectivités, c'est aussi notre rôle. Je voulais juste faire remarquer que le budget que vous avez proposé, donc 1,5 M€ nouveaux sans règlement, pour moi ce n'est pas suffisant. Cela représente 0,18 % du budget, c'est-à-dire que c'est franchement presque négligeable.

Je vous dirais donc presque que je voterai votre budget à condition que vous nous promettiez la même démarche que sur les routes nationales, en disant que je suis d'accord si vous vous engagez, comme vous l'avez déjà fait et vous avez tenu parole, à revoir la copie sur l'aide aux collectivités.

Pour moi, c'est important et je pense qu'il y a eu un loupé sur ce sujet-là.

M. le Président – Je crois qu'on s'est peut-être mal entendu vendredi, mais c'était exactement mon propos. Je vous ai dit qu'on avait une inscription budgétaire et qu'on attendait, comme d'habitude, comme les années passées, le compte administratif pour tirer les conclusions définitives, qu'une partie des résultats de ce compte administratif, dès lors que les résultats seront positifs, sera attribuée automatiquement aux collectivités, comme on l'a fait jusqu'à maintenant. Et si vous avez bien entendu une partie de mon discours concernant les grands projets à venir, nous allons associer les mairies avec qui nous avons des liens de gestion, je pense en particulier aux équipements sportifs dans lesquels nos collégiens œuvrent. Il faudra qu'on voie et nous allons faire une audition parce que je veux vraiment qu'on fasse un travail sur les collèges. Quand on fera l'audition collège par collège des équipements sportifs qui sont à disposition de nos gamins, s'il y a des investissements à faire,

on verra avec les communes comment nous pouvons apporter une large contribution dans ce fonctionnement. C'est un exemple parmi d'autres.

Après, je vous ai dit que je verrais les maires parce que, sur le quantitatif, nous ne pourrions pas répondre à tout, mais voir avec les maires lors de la cérémonie des vœux, que je prenne un peu la température, si je puis dire, pour voir un peu où ils nous attendent le plus. Après, on travaillera ensemble sur la mise en place de cette politique d'aide aux territoires, qui aura une forme différente de celle qu'elle a été durant les trois dernières années, mais qui sera encore un élément important de notre budget, bien au-delà des 3 M€ envisagés.

Et si nous n'arrivions pas, pour des raisons que je ne maîtriserais pas – mais je suis relativement serein quand je vous tiens ce propos - à dégager des sommes supplémentaires, c'est qu'il y aura vraiment des faits conjoncturels dans les mois à venir qui nous empêcheront d'agir comme je vous le dis.

Mais vous savez que quand je dis quelque chose, généralement je le fais et la politique en la matière sera forcément reconsidérée par rapport au budget qui est installé aujourd'hui. Je vous ai dit que l'on faisait un budget en sincérité aujourd'hui, on y apportera certainement beaucoup d'aménagements en cours d'année. La DM1 viendra certainement acter une partie de ceux-ci, la DM2 aussi. Je l'aurai dit en amont, j'aurai donc moins de culpabilité par rapport à la réalité qui se mesurera mois après mois, mais dans l'absolu, nous savons tous qu'il y a des éléments que nous ne maîtrisons pas. Ce n'est donc pas la peine de s'engager dans des cheminements que nous ne serions pas en capacité de tenir.

Sur l'aide aux collectivités en particulier, il y aura certainement des ajustements à la hausse. Mais vous le savez, je ne sais donc pas pourquoi je m'égosille à essayer de vous l'expliquer !

Madame Dalloz.

Mme Dalloz – Je voudrais apporter une précision pour ma collègue, Danielle Brulebois.

Effectivement, le niveau de l'inflation tel qu'il a été prévu dans la construction du budget 2023 au niveau de l'Etat est à 5,3. C'est pour cela que je disais que l'Insee le donne plus haut. On ne connaît pas l'évolution des prix, fort heureusement, mais l'Insee donne, en matière d'évolution du prix moyen de consommation dans les grandes surfaces, le panier moyen à 11,5 aujourd'hui en France sur un an. 11,5 %. Donc tout est relatif.

Sur la TVA, je n'ai jamais dit que la TVA baissait, Madame Brulebois. Si, il y a eu deux chutes pendant les deux crises précédentes. Mais le graphique qui est à la page 382 montre qu'en 2021, nous avons eu une progression de la TVA de 14,4 %, ce qui était colossal. En 2022, la progression de la TVA s'est maintenue à 9,6. Elle était donc moins importante, mais il y avait tout de même une progression.

L'estimation prévisionnelle pour 2023, c'est 5,1. Il y a eu une augmentation de la TVA, mais de 5,1 % seulement.

Ce qui veut dire qu'avec le niveau d'inflation et qu'avec une perspective de TVA en progression de 5,1, ce sera difficile pour le budget de l'Etat.

J'en arrive à la CVAE, c'était le troisième point que je voulais aborder, Président.

Je vous ai annoncé 13 M€ cette année, 13 M€ de plus l'année prochaine. Non. 13 M€, c'est encore ce que les entreprises vont payer puisque c'est la dernière année où elles paieront. L'année suivante, ces 26 M€ de CVAE seront intégralement compensés par de la TVA. Le danger est là.

Nous n'avons pas de certitudes, ni vous, ni moi, mais il y a tout de même une part de risque sur cette recette qui pourrait être moins dynamique. C'est simplement ce que j'ai voulu dire.

Mme Brulebois – C'était la même chose pour la taxe d'habitation et aujourd'hui, qui s'en plaint ?

Après, vous dites qu'il n'y a plus de lien avec les territoires. Mais il faut dire aux gens que le lien dont vous parlez avec les territoires, c'est la capacité à augmenter les impôts des gens. Et nous, c'est ce qu'on ne veut plus. On veut baisser les impôts des gens. C'est pour cela que nous avons supprimé la taxe d'habitation. C'est pour cela qu'on supprime la redevance télé.

Vous dites qu'il n'y a plus de lien avec le territoire, ce qui veut dire que vous ne pouvez plus augmenter les impôts des gens. Mais est-ce que vous avez augmenté les impôts des gens ? La taxe sur le foncier bâti, est-ce que vous l'avez augmentée ? Jamais ! Alors arrêtez de raconter aux gens des choses qu'ils ne comprennent pas, parce que quand vous dites aux gens qu'il n'y a plus de lien avec le territoire, ils se disent qu'ils sont coupés de tout et se demandent ce qui se passe.

Le lien avec le territoire, c'est la faculté d'augmenter les impôts des gens. Mais dites-leur que c'est ça.

M. le Président – C'est plus précisément l'autonomie financière.

Mme Brulebois – L'autonomie financière, c'est la capacité d'augmenter les impôts des gens et nous, nous ne voulons plus augmenter les impôts des gens.

M. le Président – Je ne veux pas rentrer dans ce débat-là.

L'autonomie financière, ce n'est pas forcément la possibilité d'augmenter les impôts des gens. Cela peut aussi être la possibilité de les diminuer, tout dépend dans quel contexte vous évoluez. Mais effectivement, pour moi c'est un débat qui a été tranché.

Mme Brulebois – Vous dites qu'il n'y a plus de lien avec le contribuable.

M. le Président – Il n'y a plus de lien fiscal.

Je vais vous citer un exemple tout bête et vous allez voir les répercussions démocratiques que cela peut avoir. Je

demande à Guy Saillard, lors du Conseil municipal de jeudi dernier, combien de personnes sont encore soumises à l'impôt dans la ville. Il me répond *grosso modo* 40 %. Si, demain, les 60 % prennent le pouvoir et veulent faire saigner les 40 %, ils peuvent allègrement.

D'ailleurs, à leur place, je ferais une liste ! Ils sont 60 % à ne plus payer l'impôt.

Vous me direz que c'était déjà le cas avant. Oui, peut-être, mais quand vous recevez votre feuille où on vous dit que vous ne payez pas d'impôt, vous recevez tout de même la feuille. Tandis que là, demain, ceux qui payent ne sont que 40 % et si vous faites une augmentation, vous n'augmentez que ces 40 %. Derrière, c'est ce que je vous dis, le risque démocratique, c'est que demain les gens votent en fonction de leur intérêt fiscal. Et moi, dans cette hypothèse, je redoute les déséquilibres flagrants entre ceux qui paient l'impôt et ceux qui ne payent pas d'impôt.

Guy Saillard nous racontait des anecdotes assez amusantes qu'il a au contact avec sa population. Je pense que Jean-Baptiste pourrait nous raconter les mêmes choses. Une personne est venue lui dire qu'il devrait refaire la rue. Le maire lui a demandé comment faire. Il lui a dit qu'il n'avait qu'à augmenter les impôts, ceci alors que cette personne n'en paie pas.

C'est quand on commence, derrière, à individualiser les réponses qu'on voit qu'il y a des citoyens d'une catégorie et des citoyens d'une autre, c'est ce que je trouve un peu dommage.

Il y avait un autre exemple avec celui qui en paie beaucoup, qui vient voir le maire pour lui demander de refaire l'éclairage de la rue en disant qu'ils n'ont rien alors que ce sont eux qui paient l'impôt, sachant qu'ils savent que tous, dans le quartier, paient de l'impôt.

On a donc aujourd'hui ces revendications qui n'existaient pas auparavant. Vous allez me dire que c'est anecdotique. Certes, c'est anecdotique. Ceci étant, c'est un état d'esprit.

C'est marrant parce qu'à un moment donné, dans le débat politique national, la vraie question - vous vous en souvenez peut-être car il n'y a pas si longtemps - était de se demander s'il ne serait pas utile de faire payer même 1 € d'impôt à tout le monde pour que chacun ait le sentiment d'appartenir à la communauté, que chacun ait le sentiment de participer à l'effort collectif. Ceci plutôt que de dire qu'on évite l'impôt à certains, etc. Mais une fois qu'on a dit cela, vous me direz qu'on n'a pas dit grand-chose.

Après, vous avez raison, Danielle, il y a un choix délibéré qui est fait, on supprime la fiscalité, mais n'oubliez pas que les produits qui nous sont reversés sont basés sur les fiscalités que nous avons prélevées avant et ceci me pose un souci dans l'absolu. Là, c'est plus l'étudiant en économie qui vous interpelle que le Président du Conseil départemental qui a bien d'autres soucis. Mais l'étudiant en économie, alerte sur certaines questions qui relèvent de l'intérêt, va vous dire que c'est bien beau, mais que toutes les collectivités qui avaient fait des efforts pour limiter l'impôt se retrouvent sanctionnées par ce principe de compensation. On les compense en effet sur la base des économies qu'elles avaient faites et celles qui avaient eu grand train, qui avaient été dans l'exagération, touchent le dividende de leur mauvaise gestion. C'est aussi l'un des travers du système qui a été choisi.

Ceci étant, vous avez raison de le dire, depuis que le nouveau système a été mis en place, nous n'avons franchement pas à nous en plaindre. Et si je disais le contraire, je serais un menteur. Pourquoi ? Parce que la DMTO a donné de bons résultats. En plus, les présidents de Conseils départementaux, dans leur infinie sagesse, ont décidé de faire une péréquation horizontale et, à ce titre, ils nous versent depuis quelques années 5 M€ tous les ans. Il faut donc remercier les autres Départements.

Il y a donc un solde positif et, derrière, dans ce constat, il est clair que jusqu'alors, puisque cela a été la première fois, la perception de la TVA se fait sur des bases qui sont profitables. C'est très bien.

L'Etat nous compense avec de la TVA. L'Etat nous compense avec ceci, il nous compense avec cela sur des impôts qu'il supprime. Ma question est : comment fait-il ?

J'ai entendu dernièrement - et c'est pour cela que ça a été mis dans mon discours d'introduction - le fait que le remboursement de l'annuité allait devenir notre premier poste. J'ose espérer et je pense parce que je ne peux pas faire ce procès de manière mal intentionnée, mais la réflexion sur le choix de l'endettement public avec l'annuité de remboursement, si elle est désirée, nous sera expliquée par Bruno Le Maire - je sais que c'est un homme d'efficacité -, c'est-à-dire pourquoi cette stratégie et surtout comment il pense apporter des corrections rapides de sorte que cela ne reste pas le premier poste, comme nous l'annonçons les prévisionnistes, de dépenses de l'Etat en 2027. Ils annoncent en effet 90 milliards et cela deviendrait le premier poste.

Tout cela fait partie de l'ensemble. Nous faisons nous-mêmes partie de cet ensemble, même si ces réalités n'ont pas à être discutées ici. Nous avons la chance d'avoir des parlementaires, il est donc bien qu'ils viennent nous éclairer un peu sur tous ces sujets-là. Mais aujourd'hui, dans notre Département, les évolutions fiscales... sachant que ce sont des concepts intellectuels, etc. On est donc pour ou contre. Moi, je suis toujours pour le fait qu'il y ait un lien de l'administré avec les décideurs de sa dépense publique locale au moins. Mais on pourrait réinventer un petit impôt local. Je serais sûrement le premier à le voter. D'ailleurs, à mon avis, cela finira comme ça tout de même. Le tout, c'est d'avoir les moyens de mener nos politiques sociales correctement, c'est d'avoir nos autonomies de décision en la matière. C'est de ne pas être administré ou gouverné par les préfets. C'est de ne pas devenir les sous-traitants de l'Etat.

À la limite, si ces évolutions financières ne se traduisent pas par ces gros défauts puisque, pour le coup, ce serait la mort de la décentralisation, donc si nous devenions les sous-traitants de l'Etat, donc que cela nous laisse de l'autonomie dans nos décisions, qu'on nous laisse de l'autonomie dans notre gestion et on s'en tirera pas trop mal. Dès lors où nous sommes dans une gestion rigoureuse, dès lors où nous sommes dans une gestion sérieuse, nous pouvons nous dégager des capacités à agir. Nous serons encore dans ces logiques en 2023. Nous serons encore dans ces logiques en 2024. Je n'ai pas trop de souci. Après, on verra bien comment l'avenir se construit. C'est tout ce que je peux vous dire aujourd'hui.

Soyons relativement sereins, ayons la zen attitude pour conduire ces affaires départementales et restons très

solidaires et en proximité avec nos populations parce que je crois que c'est ce qui manque le plus actuellement dans notre société, surtout si on veut éviter les schémas des extrêmes.

Voilà ce que je peux vous apporter comme réponse, Danielle. On n'est pas dans une polémique que l'on peut avoir par rapport à ces montages depuis l'arrivée de Macron, avec ces substitutions de fiscalité locale par des dotations d'Etat réglementées, puisqu'elles ne sont pas faites au "bout du nez". Elles sont faites sur les bases des fiscalités précédentes et espérons que ça continue de grimper parce que si cela venait à descendre, vous voyez qu'on pourrait vite être dans des solutions compliquées. C'est pour cela qu'il faut que l'on reste tout de même vigilant et c'est pour cela que, sur le fonctionnement, je ne laisserai pas notre administration départementale partir dans des errements que nous ne maîtriserions pas, en particulier des errements salariaux parce que ceux-là, une fois que c'est fait, pour revenir en arrière, on peut se lever de bonne heure.

Monsieur Barthelet.

M. Barthelet – Président, chers collègues, merci. Je ne veux pas revenir sur ce débat. Ce n'est pas parce que je n'ai pas l'honneur de faire partie de la représentation nationale, c'est plutôt parce que là-dessus, nous avons déjà donné notre position dans le cadre du DOB et des séances précédentes.

Je ne reviendrai pas non plus sur les éléments financiers puisque je proposerai d'en débattre plus longuement en juin, pendant le vote du compte administratif.

Je voulais revenir sur le fond. Nous avons, en deux jours, débattu sur le budget 2023 de notre assemblée. Au-delà des éléments budgétaires, ce temps fort est tout de même l'occasion de se pencher sur les grands enjeux. On l'a dit plusieurs fois, donc les grands enjeux auxquels nous devons faire face. Et à l'issue de nos débats, nous devons répondre à une question simple qui est : est-ce que ce budget nous permet d'être à la hauteur des enjeux et d'anticiper les prochaines crises ?

Je dis « anticiper les prochaines crises » parce qu'on a plusieurs fois dit, ici, qu'on attendait parfois de retourner à la situation normale. Je voulais dire à l'étudiant en économie que vous êtes, Président, que c'est une illusion d'économiste classique que de penser qu'on va revenir à une situation où il y aura un équilibre naturel et normal en macroéconomie.

Le premier enjeu auquel nous devons faire face, c'est accompagner les besoins en termes de solidarité, accompagner le vieillissement, la perte d'autonomie, protéger nos enfants, apporter des solutions en matière d'insertion et plus particulièrement en cette période afin que chacun ait un logement digne à un coût supportable. Le Département est l'un des principaux garants de notre modèle social, du modèle social français. On doit donc clairement, en tant que Département, être à la hauteur de ce chantier.

Sur cette question, comme on l'a exprimé durant le débat, nous ne sommes pas entièrement d'accord avec les propositions que vous faites, notamment sur le volet prévention.

Le deuxième enjeu, c'est le défi environnemental, faire face à ces enjeux et ces crises qu'on a connues, qui nous rappellent un peu violemment qu'on ne peut plus se cacher aujourd'hui, qu'on doit travailler sur la résilience de notre territoire à travers l'alimentation, la qualité de la ressource en eau, la préservation des milieux naturels et des espèces vivantes au sens large, la transition énergétique et bien d'autres défis encore.

Sur cette question, le budget que vous proposez nous a plus donné l'impression de subir que d'anticiper et là aussi nous avons eu l'occasion de l'exprimer plusieurs fois dans le débat.

Le troisième enjeu, vous l'avez aussi exprimé, c'est faire face aux besoins de vitalité démocratique et de privilégier le dialogue et la coopération avec nos partenaires, que ce soient des partenaires institutionnels ou associatifs, mais aussi avec l'ensemble des acteurs du territoire et de se rapprocher de la population, donc rapprocher l'institution des citoyens. Là encore, nous avons à plusieurs reprises, au cours de l'année, proposé des coopérations. On s'est souvent moqué de moi quand je proposais des états généraux, mais c'étaient des propositions que nous faisons pour rapprocher l'institution et privilégier le dialogue et la coopération. Là aussi, j'ai bien souvent l'impression que ces propositions n'ont pas été entendues. Du coup, sur cet enjeu-là également, nous restons un peu sur notre faim.

Pour finir, ce contexte que l'on vit et les mutations que l'on vit viennent forcément percuter nos habitudes. La position qu'on a souvent portée avec Christelle Plathey sur tous ces sujets, c'est de dire que nous aussi, nous devons muter, nous devons questionner nos routines, nous devons accepter de rompre avec nos pratiques d'hier, de faire un pas de côté, de changer d'angle de vue pour accueillir les propositions innovantes et nouvelles qui peuvent répondre à ces défis.

Aujourd'hui, nous vous en avons fait un certain nombre. Vous savez que les positions que nous prenons ne sont pas des postures idéologiques. Le vote que nous vous proposons est un vote en cohérence avec nos interventions durant ces deux jours et avec toutes les propositions qu'on vous a faites. Vous savez que vous pouvez toujours compter sur nous pour faire vivre le débat d'idées, contribuer en apportant des propositions. Je vous remercie d'ailleurs pour l'attention que vous pouvez porter à ces propositions, chers collègues, et je m'excuse d'user peut-être parfois de votre patience.

Aujourd'hui, la proposition de budget, comme vous l'avez compris, ne répond pas pleinement pour nous à l'anticipation que nous devons avoir, nous nous abstenons donc sur ce vote du budget 2023.

M. le Président – Madame Dalloz.

Mme Dalloz – Je trouve votre question intéressante, Monsieur Barthelet, c'est-à-dire : est-ce que le Jura est à la hauteur des attentes des Jurassiens en matière de solidarité ? Je vais juste vous rappeler encore deux chiffres sur lesquels je n'ai peut-être pas assez insisté.

En matière de solidarité, le Département va consacrer, en 2023, 136,6 M€ à l'ensemble des politiques de solidarité, à destination des personnes handicapées, des personnes âgées, de l'enfance et du RSA. Donc 136,6 M€ sur un budget de

dépenses de fonctionnement - on va en effet bien parler du fonctionnement puisque la politique sociale, c'est du fonctionnement - de 274,8.

Si vous faites le rapport entre 136,6 et 274,8, on est à 49,7 %, soit 50 %.

J'ai un peu de recul en tant que conseillère départementale. Quand je suis arrivée ici, en 2001, il y avait déjà le Président Pernot qui était conseiller départemental. À l'époque, on avait coutume de dire que les politiques sociales, c'étaient 1/3 de l'ensemble des dépenses de fonctionnement du Département. Aujourd'hui, on est à 50 %.

Si vous considérez qu'avec 50 %, on n'est pas suffisamment dans la solidarité, je ne sais pas ce qu'il vous faut. C'était juste une précision par rapport à ce qui a été dit.

M. le Président – Merci Madame Dalloz. Ce point technique méritait d'être précisé.

À l'issue de ces débats, vous me permettez, mes chers collègues - cela vous étonnera peut-être -, de remercier Monsieur Barthelet et sa collègue, Madame Plathey, parce qu'au regard des nombreux questionnements qui furent les leurs, au regard des nombreuses interrogations, force est de constater qu'à l'issue - et c'est pour cela qu'un débat n'est jamais stérile -, ils se contentent d'une abstention que l'on pourra même considérer, au regard du sourire qu'il a eu quand il nous l'a annoncée, comme étant une abstention positive.

Vous voyez donc qu'il y a la force du débat, des échanges et c'est ce qui fait le charme de la vie démocratique. Je crois que c'est aussi ce qui fait que nous prenons plaisir à remplir nos fonctions.

Je voudrais également adresser un immense remerciement aux quatre membres du groupe REM, du moins du groupe Brulebois, ou encore "Danielle" plus précisément, parce que là aussi, mon discours introductif a peut-être été un peu sévère avec certaines options gouvernementales. Même si tout le monde aura relevé que ce n'est pas tant le gouvernement que j'interpelle, c'est surtout le fait que nous soyons dans un contexte géopolitique très incertain, que nous ne maîtrisons pas les choses autant que certains voudraient bien nous le faire croire et que finalement, dans ce contexte, on compose les uns avec les autres. Comme l'a dit Danielle dans son discours de conclusion, nous composons et finalement, l'Etat fait ce qu'il peut, nous faisons ce que nous pouvons et tout le monde essaye de s'arranger pour que la France reste le pays puissant qu'il doit être.

Je veux les remercier tout en les rassurant sur des points où je n'ai sûrement pas été suffisamment pédagogue, c'est-à-dire concernant les routes nationales. Mais là, je le dis et je le redis, c'est une fonction pour laquelle, dès lors que l'Etat veut s'en dessaisir, la seule collectivité sur qui il peut s'appuyer, ce sont les Départements. Je crois que nous avons été victimes, sur ce dossier, d'un peu de précipitation de certains conseillers qui ont cru que les Régions allaient se précipiter là-dessus comme la misère sur le pauvre monde. Elles n'en ont rien fait. Dès lors, ils étaient un peu désemparés. Preuve en est qu'ils se sont tournés vers les Départements sans prévoir que bon nombre de routes nationales étaient partagées entre différents départements et qu'il fallait forcément l'unité de tous pour pouvoir apporter une réponse cohérente.

J'en appelle donc à tous ceux qui gèrent ce dossier pour qu'ils fassent des réunions nationales, pour qu'ils trouvent une espèce de cohérence nationale et qu'ils trouvent des accords avec les Départements de sorte que ce soit un jeu gagnant-gagnant dans le fond. Je crois que c'est dans cette logique qu'il faut construire.

Et je crois, Danielle, que non seulement ma porte reste largement ouverte, mais que nous serons particulièrement attentifs à toutes les solutions dès lors que nous serons sécurisés sur l'accompagnement des investissements en cas de grave péril.

Sur les collectivités locales, je ne vais pas répéter ce que j'ai dit à Jean-Daniel, mais il est clair que ce sera l'un des gros travaux que nous engagerons dans ce trimestre à venir, de sorte que nous soyons en quiétude pour présenter des choses intelligentes en mars-avril-mai, au moment où toutes les communes feront leur budget pour que les choses soient les plus claires possible.

En conclusion, je crois que notre assemblée, par le sérieux dont elle a fait preuve durant les années passées en acceptant les propositions de l'exécutif qui ont permis de reconstruire une capacité à agir, est dans cette situation, certes avec les évolutions dont a parlé Danielle, avec des évolutions fiscales, des évolutions de dotations et autres liées à des taxes diverses et variées. Là-dessus, nous n'allons pas rediscuter sur les fondements. Ceci étant, force est de constater qu'aujourd'hui, la force de notre administration va nous permettre de réaliser de très belles choses puisque ce sont des dossiers qui relèveront complètement de notre compétence. Je pense en particulier à l'enfance et je pense aussi à l'éducation des jeunes au travers des collèges. Je crois que là, nous pouvons être particulièrement fiers des orientations que nous avons prises.

En conséquence et après avoir remercié le binôme Barthelet-Plathey, le gang « Danielle », vous me permettez, chers amis de la majorité, de vous embrasser tendrement également, puisque j'associe tout le monde, pour finalement le soutien que vous nous apportez sans faille, parfois avec des critiques dans les couloirs, mais c'est bien naturel. En plus, nous les écoutons avec beaucoup d'attention. Ainsi que d'avoir pu construire ce budget-là, parce que l'année 2023, je le redis, sera un peu mouvementée, mais je sais que vous serez encore tous à nos côtés pour nous permettre de passer une année 2023 en toute tranquillité.

Merci à tous.

Il faut voter.

Concernant ce budget, je ne sais plus les modalités exactes, mais qu'importe, qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Merci Mesdames et Messieurs.

Joyeux Noël à tous !

Merci également aux services et joyeux Noël également.

(La séance est levée à 19 h 23).